

Communiqué de presse relatif à la fermeture exceptionnelle du siège et des annexes du Grand Sud Caraïbe, en raison de la mi-carême.

L'ACTUALITE



Fermeture exceptionnelle du siège et des annexes du Grand Sud Caraïbe, en raison de la fête de la mi-carême.

Thierry ABELLI, Président de la Communauté d'Agglomération **Grand Sud Caraïbe**, informe les usagers du territoire communautaire, qu'en raison de la fête de la mi-carême, **le siège du Grand Sud Caraïbe sera exceptionnellement fermé le jeudi 07 et le vendredi 08 mars 2024.**

La réouverture du siège s'effectuera **le lundi 11 mars 2024**, aux horaires habituels.

En outre, concernant les sites extérieurs, il informe que **le complexe sportif de Rivière-des-Pères et le marché intercommunal de Basse-Terre seront fermés uniquement le jeudi 07 mars 2024.**

La réouverture de ces sites s'effectuera **le vendredi 08 mars 2024**, aux horaires habituels.

Thierry ABELLI
Président de la CAGSC





En image